Nous recherchons pour la saison thermale 2024 **Des Infirmier(e)s**

Vous avez envie d'accompagner des personnes en leur prodiguant des soins ?
Vous avez le sens de l'accueil et appréciez les relations humaines ?
Vous aimez travailler en équipe ?
Alors rejoignez-nous !

Nos centres thermaux, spécialisés en rhumatologie et phlébologie sont situés à Dax et Saint Paul les Dax. Ils sont certifiés ISO 9001 et Aquacert.

Nous nous engageons à offrir à chaque curiste un parcours de soin personnalisé à partir de produits 100% naturels et locaux : le péloide de Dax, l'eau thermale naturellement chaude et la térébenthine, extraite du pin des Landes.
Découvrez-nous : **https://www.thermes-dax.com/**

Votre mission :

- Accueillir le curiste et vous lui présenter les soins thermaux.
- Recueillir les données cliniques, les besoins et les attentes du curiste par le questionnaire médical ;
- Réaliser et contrôler les soins infirmiers nécessaires : prise de tension – saturation – température - suivi diabète…
- S'assurer du bon déroulement des soins thermaux prescrits
- Etablir une communication adaptée avec le curiste ;
- Surveiller l'état de santé des curistes ;
- Participer et réaliser l'éducation thérapeutique / santé du curiste ;
- Transmettre ses observations au médecin thermal pour maintenir la continuité des soins ;
- Accueillir et encadrer les nouveaux agents thermaux ;
- Gérer et contrôler les médicaments, les matériels et les dispositifs médicaux de l'infirmerie ;
- Contribuer au bon respect des règles d'hygiène
- Gérer les situations d'urgence : malaise – chute - hypoglycémie

A cette fin, vous intégrez une équipe pluridisciplinaire, composée d'agents thermaux, de médecins, d'infirmiers, d'agents d'accueil, de diététiciens et de kinésithérapeutes.

Organisation du travail :

35 heures modulées (en fonction des variations de fréquentation durant la saison, la durée du temps de travail peut être inférieure ou supérieure à 35h hebdomadaires dans le respect du code du travail)
Horaires le plus souvent planifiés en matinées les soins peuvent avoir lieu entre 6h et 14h selon les périodes de la saison
Participation ponctuelle à certains soins (Compresses – douche)
Vous ne travaillez pas le dimanche mais vous pouvez être amené à travailler samedis et jours fériés, conformément aux jours d'ouverture des établissements thermaux.
2 jours de repos par semaine
Salaire brut mensuel : 2 285€ brut mensuel

Les Prérequis :

- Être titulaire du Diplôme d'état d'infirmier ;
- Être motivé pour travailler en milieu thermal ;
- Avoir le sens du travail en équipe et de la polyvalence
- Avoir une communication adaptée ;
- Avoir un intérêt pour l'éducation thérapeutique / éducation à la santé ;
- Être mobile sur les différents établissements du groupe ;
- Avoir une attitude empathique
- Être autonome

Les contraintes du poste

- Port de tenue vestimentaire spécifique ;
- Travail dans des zones humide et chaude ;
- Contraintes physiques (manipulation curiste, contraintes posturales) ;
- Contraintes mentales (périodes d'activité intenses) ;

Qui sommes-nous :

Thermadour est le leader du thermalisme sur l'agglomération du Grand Dax. L'entreprise a été créée en 1966. Elle compte à ce jour :

- 3 sources d'eau thermale ;
- 6 établissements thermaux ;
- 5 hôtels et Résidences hôtelières
- 1 camping
- 1 centre aqualudique
- 1 Spa.

Dans notre activité, les salariés sont au cœur du dispositif. Ils exercent des métiers diversifiés avec comme objectif commun, prendre soin de l'autre.
Nos activités requièrent des qualités humaines fortes. Nous accueillons aussi bien des professionnels diplômés, que des professionnels débutants, venant de tous horizons ce qui fait la richesse de nos équipes.

Nos valeurs :

- Ancrage territorial
- Valorisation des ressources locales : eau thermale, péloide (boue), térébenthine...
- Accueil de qualité, Hospitalité, Prise en charge des curistes dans leur globalité
- Cœur de métier : la médecine thermale
- Qualité et initiatives RSE : certification ISO, Aquacert, démarche qualité
- Un collectif de compétences

Votre contrat :

Vous signerez un contrat saisonnier pour la saison thermale 2024.
Un plan de formation est établi chaque année et concerne tous les métiers : sécurité – hygiène – adaptation des connaissances aux différentes missions.
Vous bénéficierez de la mutuelle d'entreprise
Prise de poste : Mars 2024

Contact :

Vous trouverez encore plus d'informations en image sur notre page dédiée au recrutement : **https://www.thermes-dax.com/thermes-adour/recrutement/**

Si vous vous êtes reconnu dans cette offre, alors contactez-nous :
recrutement@thermesadour.com